

PORTFOLIO «VACCINATION ANTI-COVID DES ENFANTS DE 5 À 11ANS»



ORGANISATION DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION PÉDIATRIQUE (5 À 11 ANS).....	2
ANNEXE 1.....	8
ANNEXE 2.....	9
ANNEXE 3.....	10
ANNEXE 4.....	14
ANNEXE 5.....	15

I) PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'ouverture de la campagne de vaccination de tous les enfants âgés de 5 à 11 ans en Polynésie française est possible en tenant compte de :

- L'autorisation de mise sur le marché européen de la forme pédiatrique du vaccin Pfizer-BioNTech délivrée par l'Agence Européenne du Médicament (EMA), le 25 novembre 2021
- L'avis du comité consultatif national d'éthique (CCNE) du 16 décembre 2021
- L'avis de la Haute Autorité de Santé (HAS) du 17 décembre 2021 et le
- L'avis du Comité d'orientation de la stratégie vaccinale (COSV), du 21 décembre 2021
- Le portfolio « Vaccination anti-covid des enfants de 5 à 11 ans » édité par le Ministère des Solidarités et de la Santé, dans sa mise à jour du 10/01/2022.

II) PROFESSIONNELS HABILITÉS A VACCINER LES ENFANTS DE 5 A 11 ANS

Les professionnels de santé habilités à vacciner les enfants de 5 à 11 ans sont à ce jour ceux de l'arrêté 2663 CM modifié, en priorisant :

- Les médecins, qui disposent d'une compétence globale de prescription et d'administration des vaccins ;
- Les infirmiers, qui disposent d'une compétence d'administration des vaccins aux enfants à la condition que cet acte ait fait l'objet d'une prescription médicale préalable. Une fois la prescription établie, une supervision médicale n'est pas nécessaire.

III) BÉNÉFICES DE LA VACCINATION CHEZ LES ENFANTS DE 5 A 11 ANS

La vaccination chez les enfants âgés de 5 à 11 ans présente à la fois un bénéfice individuel, puisqu'elle permet de les protéger contre les formes graves de la maladie, et également un bénéfice collectif puisqu'elle permet de réduire la circulation du virus, et ainsi le risque de fermeture de classes et les perturbations sur leur scolarité.

Des bénéfices individuels à la vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans

Les enfants infectés par le Covid-19 sont généralement atteints d'une maladie bénigne ou asymptomatique. Des conséquences graves comme une hospitalisation, une admission en soins intensifs ou un décès sont rares. Toutefois, comme l'indique la Haute autorité de santé (HAS), dans son avis du 17 décembre 20 21, depuis le début de l'épidémie, 1 399 hospitalisations ont été rapportées dans la base SI-VIC (correspondant à un taux d'hospitalisation annuel de 8,9 pour 100 000 enfants de 5 à 11 ans) dont 238 concernaient des admissions en soins critiques; trois décès d'enfants de 5 à 11 ans ont également été recensés depuis mars 2020. La vaccination a donc un réel bénéfice pour limiter les formes graves chez les enfants et ainsi prévenir les hospitalisations.

Par ailleurs, bien que rares, des formes graves de syndrome inflammatoire multi-systémique pédiatrique (PIMS) ont été décrites chez des enfants, mêmes sans comorbidités. A titre d'exemple, la société canadienne de pédiatrie estime que le PIMS touche de 0,5 % à 3,1 % de tous les enfants atteints d'une infection diagnostiquée, et de 0,9 % à 7,6 % des patients pédiatriques hospitalisés à cause du Covid-19.

En outre, près de 80% des formes sévères ont été retrouvées chez des enfants sans comorbidités. Ainsi, la vaccination de tous les enfants, y compris ceux ne présentant pas de facteurs de risque, est bénéfique.

Enfin, l'incidence chez les enfants âgés de 5 à 11 ans est en très forte croissance, et cette tendance pourrait s'amplifier avec le développement du variant Omicron.

La vaccination des enfants pourrait permettre également de réduire la circulation du virus et donc d'avoir un impact positif sur leur vie à l'école.

Les données de pharmacovigilance disponibles aujourd'hui se veulent rassurantes. Le système américain sur la sécurité des vaccins (VAERS) indique qu'au 10 décembre 2021, sur plus de 7 millions de doses administrées, les événements indésirables sont à la fois rares (moins de 0.5 cas pour 1000 injections) et non graves dans la très grande majorité des cas (97% d'entre eux).

Il est indiqué que 2 décès sont survenus chez des enfants présentant de lourds antécédents médicaux, et 14 myocardites ont été rapportées dont 8 confirmées. Dans les 5 cas où l'information était disponible, les myocardites ont été résolutes.

IV) SCHÉMAS VACCINAUX DES ENFANTS DE 5 A 11 ANS

Un vaccin spécialement dosé pour les enfants de 5 à 11 ans est disponible. Il s'agit de la forme pédiatrique du vaccin Pfizer-BioNTech, qui est trois fois moins dosé que la forme du vaccin Pfizer-BioNTech utilisée pour les personnes de 12 ans et plus. Une fiche pratique sur l'utilisation de la forme pédiatrique du vaccin Pfizer-BioNTech est disponible en fin de portfolio.

A. Pratique des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) sérologiques

L'utilisation des TROD ne s'applique pas aux enfants disposant d'une preuve d'infection passée à la Covid-19 (résultat de test PCR, antigénique ou sérologique datant de plus de 2 mois).

Un risque de réaction sérologique croisée entre les IgG SARS-CoV-2 et celles ciblant le virus de la dengue a été décrite. Ce risque de faux-positifs conduit à NE PAS recommander l'utilisation des TROD dans les zones où la dengue est présente, c'est-à-dire dans les départements et régions d'outre-mer (excepté Saint-Pierre-et-Miquelon), dont la Polynésie française.

B. Conduite à tenir en fonction de l'infection Covid 19

a. Enfant n'ayant pas été infecté par le SARS CoV 2

Un schéma à deux doses de vaccin pédiatrique à 21 jours d'intervalle sera réalisé.

b. Enfant qui serait infecté par le SARS CoV 2 entre 2 doses du schéma vaccinal

- Si l'infection a lieu > 15 jours après la 1ère dose : il n'aura pas besoin de recevoir une seconde dose. En effet, il peut être alors considéré que l'infection représente une stimulation équivalente à une seconde dose de vaccin.
- Si l'infection survient < 15 jours après la 1ère dose : l'enfant devra recevoir une 2nde dose dans un délai de 2 mois après son infection. En effet, il peut être alors considéré que l'immunité induite par deux stimulations rapprochées dans le temps (une dose de vaccin et une infection par le virus à moins de 15 jours d'intervalle) n'est pas équivalente à l'immunité induite par une vaccination complète.

Ces recommandations ne s'appliquent pas aux enfants sévèrement immunodéprimés pour lesquels il est impératif de prévoir un suivi rapproché du médecin spécialiste, qui appréciera au cas par cas le schéma vaccinal à recommander.

c. Enfant ayant été infecté par le SARS CoV 2 avant le début du schéma vaccinal prévu

Un délai de 2 mois doit être respecté entre une infection au SARS CoV 2 et une Vaccination. Une fois le délai de 2 mois passé, sur présentation de la preuve d'infection passée (résultat de test PCR, antigénique ou sérologique), un schéma monodose sera proposé.



V) VACCINATION CONCOMITANTE ET RAPPELS DE VACCINS MULTIVALENTS

S'agissant de la concomitance de la vaccination contre la Covid 19 et contre d'autres maladies, dans son avis du 6 décembre, le COSV indique qu'aucun élément ne suggère de risque particulier à une injection concomitante du vaccin anti Covid 19 et des rappels contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la coqueluche des enfants de 6 à 11 ans.

Il est donc recommandé, à chaque fois que justifié, la combinaison de ces vaccins, sur deux sites d'injection différents.

VI) ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES

Les évènements indésirables doivent être déclarés à l'ARASS à l'adresse : vigilance@arass.gov.pf

VII) BONNES PRATIQUES POUR L'ORGANISATION DES PLAGES DE VACCINATION PÉDIATRIQUE

Il est nécessaire de s'assurer de la mobilisation des professionnels de santé habilités à vacciner les enfants de 5 à 11 ans en effectif suffisant pour sécuriser le parcours vaccinal et assurer un accueil et un accompagnement adaptés tout au long du parcours.

Le recrutement du personnel administratif supplémentaire pour assurer la fluidité du parcours vaccinal pourra être envisagé, et assurer l'accompagnement des familles vers la vaccination et après la vaccination ?

Les effecteurs mobilisables en centre de vaccination pour assurer la vaccination de cette classe d'âge sont les médecins généralistes et les pédiatres en priorité, ainsi que les IDE.

La vaccination des enfants de 5 à 11 ans nécessite la présence d'au moins un parent accompagnateur.

Il apparaît essentiel de mettre en place un accueil et un accompagnement renforcé des familles. Cet accueil et cet accompagnement doivent pouvoir être assurés par une seule et même personne dédiée au parcours de l'enfant au sein du centre de vaccination, de l'entrée à la sortie, et ce, afin d'offrir le cadre le plus rassurant possible pour la famille.



Il convient donc de réserver un centre de vaccination exclusivement dédié à la vaccination des enfants de 5 à 11 ans. Si cela est impossible, il conviendra de dédier dans les centres de vaccination existant, et dans l'ordre suivant : 1/ des jours dédiés, 2/ des plages horaires dédiées, 3/ des espaces dédiés.

Dans tous les cas, il est nécessaire de disposer d'un réfrigérateur et de matériel exclusivement réservés à la réalisation de l'acte vaccinal pédiatrique.

Dans le cas où un enfant ne serait pas dans des conditions optimales avant la vaccination (s'il a peur, pleure, ...), il convient de mettre à disposition des parents une espace spécifique lui permettant de s'isoler avec lui, afin de prendre le temps de le rassurer avant de poursuivre le parcours de vaccination.

VIII) BONNES PRATIQUES POUR LA RÉALISATION DE L'ACTE VACCINAL

a. Entretien pré-vaccinal sur le lieu de vaccination

La vaccination des enfants de 5 à 11 ans doit être systématiquement précédée d'un entretien médical pré-vaccinal, sur le lieu de vaccination, qui permettra d'écartier les contre-indications, de vérifier l'éligibilité de l'enfant à la vaccination et conduira à la prescription.

Le médecin qui effectuera cette consultation complètera le questionnaire médical de vaccination (en annexe) et récupérera le formulaire d'autorisation parentale. Il n'est pas nécessaire que l'enfant soit accompagné par un de ses parents. La personne qui l'accompagne doit pouvoir établir qu'elle détient l'accord d'un des parents et présenter le formulaire d'autorisation parentale dûment signé par l'un d'entre eux. Il s'agit d'un moment pendant lequel le professionnel de santé doit être en mesure de répondre aux interrogations de l'enfant et de ses parents, afin de les rassurer et de leur donner toutes les informations complémentaires nécessaires.

C'est le temps qui peut être utilisé également pour appliquer une pommade anesthésiante, si disponible au niveau du deltoïde pour faciliter la réalisation de l'acte vaccinal sans douleur.

Il conviendra de vérifier et de compléter la fiche 1 (questionnaire vaccination) et de récupérer la fiche 2, datée et signée.

b. Acte d'injection

Compte-tenu de la classe d'âge, le geste de vaccination ne diffère pas de celui pratiqué pour les personnes de 12 ans et plus. En effet, chez les enfants de 5 à 11 ans, il s'agit également d'une injection intra-musculaire dans le deltoïde.

La vaccination elle-même est réalisée dans les mêmes conditions que les autres vaccinations de l'enfant :

- Informer l'enfant un peu avant la vaccination, de façon naturelle sans dramatiser ni surprotéger
- Demander à l'enfant de respirer calmement et profondément au moment de l'injection
- Après le geste, féliciter l'enfant pour son courage (possibilité de remise d'un diplôme de courage)

c. Surveillance post vaccinale

Le temps de surveillance post-vaccinale de l'enfant de 5 à 11 ans ne diffère pas de celui des personnes de 12 ans et plus : il est de 15 minutes.

Concernant l'espace dédié à la surveillance psot-vaccinale, les salles d'attente déjà existantes peuvent être utilisées dans le cas de plages horaires dédiées en s'assurant qu'il y ait la place nécessaire à l'accueil de l'enfant et de son ou ses accompagnants.

Tout matériel (jouets, livres) qui peut être désinfecté, peut être utilisé afin d'occuper l'enfant pendant le temps d'attente.

d. Traçabilité de l'acte vaccinal

Comme pour toute vaccination de routine, il conviendra de dater, signer et inscrire le numéro de lot dans le carnet de santé de l'enfant, en précisant « COMIRNATY ® formulation pédiatrique ».

Comme pour toute vaccination contre la Covid 19 effectuée fans le cadre de la campagne de vaccination organisée par la Polynésie française, il est obligatoire d'enregistrer les informations de la consultation pré-vaccinale et de chaque vaccination concernant les enfants âgés de 5 à 11 ans en sélectionnant « COMINARTY ® pédiatrique » et renseigner le numéro de lot administré.



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ,
en charge de la prévention

DIRECTION DE LA SANTÉ

POLYNÉSIE FRANÇAISE

SITE :

Date :/...../ 202.....

Campagne de vaccination anti-covid-19 en Polynésie française Autorisation parentale ou du représentant légal pour la vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans

La vaccination contre la Covid-19 est gratuite et non obligatoire.

Je soussigné (e) :

Parent 1 :

Parent 2 (facultatif) :

certifiant agir en qualité de parent exerçant l'autorité parentale / Tuteur légal (1)

Autorise que le personnel de santé de la campagne de vaccination contre la Covid-19 réalise un schéma vaccinal complet sur l'enfant désigné ci-après :

Nom :	Prénom :
Sexe : M : <input type="checkbox"/> F ; <input type="checkbox"/>	Commune de résidence :
Date de naissance :/...../.....	N°DN :/...../...../...../...../...../...../...../.....
N° de téléphone mobile des parents :	

A compléter par le(s) parent(s), si l'enfant est accompagné par un tiers n'exerçant pas l'autorité parentale / tuteur légal.

J'autorise Monsieur, Madame

A accompagner mon enfant pour la vaccination.

Fait à, le/...../.....

Signatures (s) parent (s)

(1) Rayer les mentions inutiles

TSVP 

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement par la Direction de la Santé, dans sa mission d'intérêt public relative à la protection de la santé et à la lutte contre les menaces sanitaires. Ce traitement a pour finalité d'assurer l'identification des personnes qui souhaitent se faire vacciner contre le SARS CoV 2 (covid 19) et le suivi des opérations de vaccination. Toutes les informations sur vos données sont affichées et consultables dans les centres de vaccination et sur le site internet de la Direction de la Santé. Vous disposez de droits sur vos données que vous pouvez exercer auprès de la Direction de la Santé à yacci-covid@sante.gov.pf ou saisir la Déléguée à la Protection des Données à dpo@informatique.gov.pf



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ,
en charge de la prévention

DIRECTION DE LA SANTÉ

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

QUESTIONNAIRE VACCINATION CONTRE LA COVID-19 COMINARTY (PFIZER) FORME PEDIATRIQUE (5 - 11 ans)

	OUI	NON
Votre enfant a-t-il eu un test (PCR ou antigénique) positif ? Si oui, à quelle date ?.....		
Votre enfant a-t-il présenté une complication grave (syndrome inflammatoire multi systémique pédiatrique ou PIMS) après une Covid-19 ?		
Votre enfant a-t-il reçu un traitement contre la Covid-19 ces deux derniers mois ? (anticorps monoclonaux)		
Votre enfant a-t-il eu de la fièvre aujourd'hui ?		
Votre enfant a-t-il des antécédents d'allergies à certaines substances ? Si Oui, lesquelles ?		
Votre enfant a-t-il présenté un problème cardiaque (myocardite ou péricardite) ?		
Votre enfant est-il traité par anticoagulant ? (Xarelto, Pradaxa, Coumadine, Sintrom, ...) ?		
A-t-il une baisse de plaquettes ?		
Présente-t-il un syndrome de fuite capillaire ?		

Si votre enfant a déjà reçu une dose de vaccin contre la Covid-19, a-t-il présenté un effet indésirable grave après la première injection.?		
---	--	--

Le formulaire de consentement parental (au verso) est-il complété et signé ? OUI NON

Réservé aux IDE

N° de lot du vaccin :

Date de péremption :/...../

Réservé au médecin

Accord pour la vaccination : OUI NON

Date :/...../ 202

Nom et Signature du médecin :

Commentaires :

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement par la Direction de la Santé, dans sa mission d'intérêt public relative à la protection de la santé et à la lutte contre les menaces sanitaires. Ce traitement a pour finalité d'assurer l'identification des personnes qui souhaitent se faire vacciner contre le SARS CoV 2 (covid 19) et le suivi des opérations de vaccination. Toutes les informations sur vos données sont affichées et consultables dans les centres de vaccination et sur le site internet de la Direction de la Santé. Vous disposez de droits sur vos données que vous pouvez exercer auprès de la Direction de la Santé à vacci-covid@sante.gov.pf ou saisir la Déléguée à la Protection des Données à dpo@informatique.gov.fr

PRESENTATION ET UTILISATION DU VACCIN COMIRNATY® PEDIATRIQUE

Une autorisation de mise sur le marché (AMM) a été délivrée au vaccin pédiatrique **Comirnaty® 10 microgrammes/dose, dispersion à diluer pour solution injectable** à destination des enfants âgés de 5 à 11 ans. Les conditions d'utilisation du vaccin sont reprises ci-dessous.

Les aiguilles utilisées sont des aiguilles de 16 mm, 25 gauges de diamètre, adaptées à la vaccination pédiatrique. La même aiguille est à utiliser pour prélever et injecter le vaccin.

VERIFICATION DES FLACONS DE COMIRNATY® PEDIATRIQUE

Vérifier que le flacon est bien muni **d'un couvercle en plastique orange**, propre au vaccin Comirnaty® pédiatrique.

MANIPULATION AVANT UTILISATION DE COMIRNATY® PEDIATRIQUE

Si le flacon multidose est conservé congelé, il doit être décongelé avant utilisation. Pour la décongélation, les flacons congelés doivent être placés à une température de 2°C à 8°C. Pour une boîte de 10 flacons, la décongélation pourra prendre 4 heures. Les flacons congelés peuvent également être décongelés individuellement à une température allant jusqu'à 30°C pendant 30 minutes.

Veiller à ce que les flacons soient totalement décongelés avant utilisation.

Les flacons non ouverts peuvent être conservés pendant un maximum de 10 semaines entre 2°C et 8°C, dans la limite des 9 mois de conservation entre -90°C et -60°C. Aussi, lorsque les flacons sont placés à une température de 2°C à 8°C pour être conservés, la date limite d'utilisation doit être actualisée sur l'emballage.

Avant utilisation, le flacon non ouvert peut être conservé pendant un maximum de 12 heures à des températures allant jusqu'à 30°C. Les flacons décongelés peuvent être manipulés dans des conditions d'éclairage intérieur.

MELANGE AVANT DILUTION DE COMIRNATY® PEDIATRIQUE

Laisser le flacon décongelé se réchauffer à température ambiante et le retourner délicatement à 10 reprises avant la dilution. **Ne pas secouer.**

Avant la dilution, la dispersion décongelée peut contenir des particules amorphes opaques de couleur blanche à blanc cassé.

DILUTION DE COMIRNATY® PEDIATRIQUE

Le vaccin décongelé doit être dilué dans son flacon d'origine à l'aide de **1,3 mL** de solution injectable de chlorure de sodium à 9 mg/mL (0,9 %), en utilisant une aiguille de calibre 21 G (gauge) ou plus fine et en respectant les règles d'asepsie.

Avant de retirer l'aiguille du bouchon du flacon, équilibrer la pression du flacon en aspirant 1,3 mL d'air dans la seringue de diluant vide.

Retourner délicatement la solution diluée à 10 reprises. **Ne pas secouer.**

Le vaccin dilué doit avoir l'aspect d'une dispersion de couleur blanche à blanc cassé, exempte de particules visibles. Ne pas utiliser le vaccin dilué si la présence de particules ou une coloration anormale sont observées.

Après dilution, le flacon contient 2,6 mL soit 9 doses annoncées de 0,2 mL de vaccin.

La date et l'heure de l'expiration de la solution diluée doivent être inscrites sur les flacons dilués.

Après dilution, le produit doit être conservé entre 2°C et 30°C et être utilisé dans les 12 heures.

Ne pas congeler ni secouer la solution diluée. Si elle est conservée au réfrigérateur, laisser la solution diluée atteindre la température ambiante avant de l'utiliser.

PREPARATION DES DOSES INDIVIDUELLES DE 0,2ML DE COMIRNATY® PEDIATRIQUE

En utilisant une technique aseptique, nettoyer le bouchon du flacon à l'aide d'une compresse à usage unique imprégnée d'antiseptique.

Prélever 0,2 mL de Comirnaty® pédiatrique.

Des aiguilles et/ou seringues à faible volume mort doivent être utilisées pour pouvoir extraire jusqu'à 9 doses à partir d'un flacon unique. La combinaison de l'aiguille et de la seringue doit avoir un volume mort ne dépassant pas 0,035 mL.

Par ailleurs, le résumé des caractéristiques du produit indique que si des aiguilles et seringues classiques sont utilisées, le volume risque de ne pas être suffisant pour permettre l'extraction de dix doses d'un flacon unique.

Chaque dose doit contenir 0,2 mL de vaccin.

Si la quantité de vaccin restant dans le flacon ne permet pas d'obtenir une dose complète de 0,2 mL, jeter le flacon et la solution résiduelle.

Éliminer tout vaccin non utilisé dans les 12 heures suivant la dilution.



Flacon de vaccin Comirnaty Pédiatrique



ATTENTION : Une vigilance particulière devra être portée lors de la préparation du vaccin afin d'éviter toute confusion entre un flacon de vaccin Comirnaty® Adulte (couvercle violet) et un flacon de vaccin Comirnaty® Pédiatrique (couvercle orange), et afin de prévenir toute erreur d'injection. Une dernière vérification avant l'injection est souhaitable.

COMIRNATY® Vaccin à ARNm (à nucléoside modifié) contre la COVID-19 Guide des formes du vaccin

Un tableau récapitulatif sur le dosage, la dilution et les informations de stockage du vaccin

Une Autorisation de Mise sur le Marché conditionnelle (AMMc) a été octroyée dans l'Union Européenne à COMIRNATY, le vaccin à ARNm (à nucléoside modifié) contre la COVID-19 (Pfizer-BioNTech COVID-19 Vaccine dans plusieurs pays) pour l'immunisation active pour la prévention de la COVID-19 causée par le virus SARS-CoV-2, chez les personnes âgées de 12 ans et plus.

Avant l'administration de COMIRNATY, veuillez vous référer au **Résumé des Caractéristiques du Produit** disponible sur le site www.COMIRNATYglobal.com.

Forme	À diluer pour les 12 ans et plus	À diluer pour les 5 à 11 ans
Flacon	Flacon Multidose	Flacon Multidose
Couleur du couvercle	Violet 	Orange 
Résumé des Caractéristiques du Produit	Résumé des Caractéristiques du Produit	Résumé des Caractéristiques du Produit
Dosage	30 µg	10 µg
Dilution	Dilution requise	Dilution requise
Volume de diluant à ajouter par flacon	1,8 mL	1,3 mL
Taille du flacon	2 mL	2 mL
Doses par flacon	6 doses par flacon (après dilution)	10 doses par flacon (après dilution)
Volume d'injection par dose	0,3 mL	0,2 mL
Volume initial de remplissage du flacon	0,45 mL	1,3 mL
Durée de conservation au réfrigérateur (2°C à 8°C)	1 mois	10 semaines
Durée de conservation au congélateur (-25°C à -15°C)	2 semaines au cours de 9 mois de conservation	NE PAS CONSERVER
Durée de conservation au congélateur ultra basse température (-90°C à -60°C)	9 mois (durée de conservation)	9 mois (durée de conservation)
Température ambiante (8°C à 30°C)	2 heures avant dilution (incluant le temps de décongélation)	12 heures avant dilution
Après la première ponction ou dilution (2°C à 30°C)	Éliminer 6 heures après dilution	Éliminer 12 heures après dilution
Taille du conditionnement	195 flacons	10 flacons

Pour plus d'informations sur COMIRNATY, consultez le site www.COMIRNATYglobal.com



mise sur le marché : BioNTech Manufacturing GmbH

Vaccin à ARNm (à nucléoside modifié) contre la COVID-19 COMIRNATY, basé sur la technologie ARNm propriétaire de BioNTech, a été développé par BioNTech et Pfizer.

14

PP-CVV-FRA-0085 © 2021 Tous droits réservés. Décembre 2021
Pfizer, société par actions simplifiée au capital de 47 570 € - siège social 23-25 avenue du Dr Lannelongue - 75014 Paris - 433 623 550 RCS Paris - Locataire-gérant de Pfizer Holding France.

COMIRNATY®
Vaccin à ARNm (à nucléoside modifié) contre la COVID-19



MINISTRE CHARGE DE LA SANTE



DIRECTION DE LA SANTE

COVID-19

ETABLISSEMENT ET CENTRE DE SANTE

FICHE DE COMMANDE DU VACCIN COMIRNATY
 (à remplir par le centre et à renvoyer à la Pharmapro par FAX au 40 43 15 47 ou mail
 pharmacie.secrétariat@sante.gov.pf)

ETABLISSEMENT /CENTRE DE SANTE:					
Responsable de la commande:					
Tél:					
Réf	Désignation	Unité mini de cde	Quantité restante	Quantité cdée	Quantité reçue
VACCIN					
9695	COMIRNATY ® plus de 12 ans FL/6 doses	flacon			
9948	COMIRNATY® 5-11 ans FL/10 doses	flacon			
CONSOMMABLE					
<i>Pour l'injection intramusculaire</i>					
9718	Seringue graduée 1ml sertie avec une aiguille 25G 25mm-adulte	unité			
9804	Seringue graduée 1ml sertie avec une aiguille 25G 16mm -enfant	unité			
<i>Pour la reconstitution du vaccin</i>					
9702	Seringue graduée 3 ml sertie avec une aiguilles 21G 40mm	unité			
1412	Chlorure de sodium 0.9% flacon 10 ml	unité			
Date de la commande:		Nom livreur :		Réceptionné le:	
Date de livraison souhaitée:		Heure livraison :		Heure de réception:	
Signature et cachet du responsable de la commande:		Initiales du livreur		Signature du contrôleur de la commande :	
Consignes de livraison:					

NB joindre le planning de vaccination de l'Etablissement

ETABLISSEMENT ET CENTRE DE SANTE
FICHE DE COMMANDE DU VACCIN NOVAVAX COVID-19

(à remplir par le centre et à renvoyer à la Pharmapro par FAX au 40 43 15 47 ou mail
 pharmacie.secrétariat@sante.gov.pf)

ETABLISSEMENT /CENTRE DE SANTE:					
Responsable de la commande:					
Tél:					
Réf	Désignation	Unité mini de cde	Quantité restante	Quantité cdée	Quantité reçue
VACCIN					
	VACCIN COVID 19 NOVAVAX flacon de 10 doses de 0,5ml prêt à l'emploi Entre +2et +8°C	flacon			
CONSOMMABLE					
<i>Pour l'injection intramusculaire</i>					
9718	Seringue graduée 1ml sertie 25G25mm	unité			
Date de la commande:		Nom livreur :		Réceptionné le:	
Date de livraison souhaitée:		Heure livraison :		Heure de réception:	
Signature et cachet du responsable de la commande:		Initiales du livreur		Signature du contrôleur de la commande :	
Consignes de livraison:					

Fiche - Bon de commande-Vaccination COVID-19